

MESURE DE SOUTIEN AU TRAVAIL AUTONOME (STA)

CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ

Mise à jour le : décembre 2017



**GÉNÉRATEUR
DE VALEURS
RÉGIONALES**



INTRODUCTION

Offert en collaboration avec le Centre local d'emploi (CLE), le programme Soutien au travail autonome (STA) permet d'aider les personnes qui n'ont pas intégré le marché du travail à démarrer leur entreprise et à créer ainsi leur propre emploi.

Le programme STA s'adresse, entre autres, aux personnes sans emploi qui reçoivent ou qui ont reçu des prestations d'assurance-emploi de même qu'aux bénéficiaires de la sécurité du revenu (l'admissibilité doit être validée auprès d'Emploi Québec). Le STA propose à ces participants une aide financière, sous forme de prestations hebdomadaires. En plus du soutien financier, la mesure STA propose une assistance technique qui permet de faciliter la réalisation des projets ainsi qu'un suivi périodique afin d'évaluer et/ou d'éviter les problématiques liées à l'exploitation d'une petite entreprise. De plus, la mesure offre des ateliers de formation ainsi que des séminaires afin de mener à bien le projet d'entreprise.

Pour tout renseignement au sujet de ce programme, communiquez avec Développement Vaudreuil-Soulanges au 450 424-2262, poste 3221.

CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ

Pour être admissibles, les projets d'entreprise doivent posséder les principales caractéristiques énumérées ci-dessous :

- Créer une nouvelle entreprise ou acheter une entreprise autonome existante pour raison de fermeture dans laquelle le candidat n'avait aucun intérêt monétaire;
- Établir son entreprise à l'intérieur du territoire géographique de Vaudreuil-Soulanges;
- S'engager à travailler à temps plein dans son projet d'entreprise, une fois celui-ci accepté au programme;
- Être propriétaire ou actionnaire majoritaire et être en mesure d'en fournir la preuve;
- Être en mesure de fournir un apport personnel suffisant soit en argent et/ou en biens matériels (15% du coût de projet);
- Ne pas être déjà démarré;
- L'entreprise doit être viable dès la première année d'opération;
- Le projet ne doit pas être dans un secteur d'activité à forte concurrence locale;
- Le projet ne doit pas être dans un secteur non admissible (voir la liste section suivante).

Pour une liste complète des critères d'admissibilité du programme Soutien au travail autonome, veuillez contacter Développement Vaudreuil-Soulanges au 450 424-2262 ou Emploi-Québec au 450 455-5666.

Secteurs d'activité en aucun cas admissibles

Bar; brasserie	Entretien ménager; conciergerie
Station-service	L'immobilier
Construction et rénovation de tout genre (souvent régie par un organisme comme RBQ)	Vente de services ou produits financiers, d'assurances et/ou de voyage
Services professionnels régis par un ordre (psychologue, comptable, avocat, ingénieur, etc.)	Les entreprises de création de sites Web, de design graphique et les agences de marketing
Services professionnels ou techniques de soins dans le domaine de la santé mentale qu'ils soient reconnus ou non par un ordre professionnel	Services professionnels ou techniques de soins dans le domaine de la santé physique qu'ils soient reconnus ou non par un ordre professionnel
Les franchises	Salon de bronzage
Sous-traitant ou sous-contractant exclusif pour une seule entreprise	Entreprises saisonnières; paysagement; déneigement; etc.
Organisme à but non lucratif	Garderies
Projet de R&D non rendu à la phase de commercialisation	Auto-promotion et/ou gestion de sa propre carrière artistique dans les différentes formes d'art
Les entreprises à caractère sexuel, religieux, ou politique	Entreprise dont les revenus sont constitués exclusivement de commissions

Secteurs d'activités non priorités

Restaurant; traiteur; dépanneur; bistro; plats préparés	Soins corporels : coiffure; esthétique; massothérapie; etc.
Ébénisterie	Consultant; coaching; recherches, formateurs
Services de tenue de livres; secrétariat, services administratifs	Garage de mécanique générale et/ou ventes de pièces mécaniques; lave-auto; débosselage
Coordination, production et organisation d'événements	Tonte et toilettage d'animaux; pension; vente de nourriture et accessoires
Vente exclusive en ligne	Commerce de détail
Distribution; importation; exportation	Représentation des ventes et revente
Informatique vente et service	Design intérieur; valorisation résidentielle
Entreprise multi-services (aide-ménagère, aide à la préparation des repas, entretien de terrains, travaux légers, services de courses et commissions, etc.)	

Notes importantes

Indépendamment des secteurs d'activités, d'autres critères d'évaluation des dossiers s'appliquent. CEUX-CI PEUVENT CONTENIR SANS S'Y LIMITER : la concurrence, le réalisme des projets, la présence d'un besoin, la formation, l'expérience en lien avec le projet, etc. Sous réserve d'approbation du Centre local d'emploi et de Développement Vaudreuil-Soulanges.

Pour valider l'admissibilité de votre projet, vous devez contacter Développement Vaudreuil-Soulanges pour obtenir le document « résumé de projet STA ».

Pour valider votre admissibilité (en tant que personne), vous devez contacter le Centre local d'emploi pour obtenir un rendez-vous avec un(e) agent(e).

Ces listes sont incomplètes et peuvent être modifiées en tout temps et sans préavis.